

Bulletin bimestriel d'informations communales

# Le St Laurentais



N°1  
Juillet / Août 2008



Edito du Maire M. Raymond MINIER



MESDAMES ET MESSIEURS, MES CHERS AMIS

DEPUIS LE TEMPS QU'ON L'ATTENDAIT !  
LES INFORMATIONS MUNICIPALES SONT LA !

Je sais bien que le jeu de mots est des plus faciles, mais je ne pouvais pas m'en empêcher. N'y voyez cependant, chers amis aucune malignité particulière et encore moins un quelconque reproche quant à la date de parution. Je sais combien le calendrier est difficile à respecter, je suis bien placé pour le savoir.

Mais il est vrai que nos concitoyens comme nous-mêmes, d'ailleurs commençaient à s'impatienter, tant ils étaient désireux de voir la nouvelle physionomie des informations municipales et je profite de cet éditorial pour souligner et féliciter chaleureusement toute l'équipe municipale, pour l'engagement et le volontarisme dont elle fait preuve depuis sa mise en place.

Grâce à la qualité de notre environnement et de nos paysages, à la richesse de notre patrimoine il nous incombe de veiller à bien vivre ensemble, en préservant notre identité et notre qualité de vie.

Je vous invite à présent à partir à la découverte de notre nouveau St Laurentais, en vous souhaitant sincèrement, même si j'anticipe quelque peu, une bonne lecture et de très bonnes vacances à toutes et à tous

Le maire,  
Raymond MINIER.



## HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi-Mardi de 12h00 à 17h00

Mercredi-Jeudi-Vendredi de 10h00 à 12h00

L'accueil téléphonique fonctionne dès 8h00 le matin au 05.46.84.00.35

Courriel : [st.laurent.de.la.pree@mairie17.com](mailto:st.laurent.de.la.pree@mairie17.com)

## PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Le 1<sup>er</sup> Mardi de chaque mois de 14h à 16h

## A L'ATTENTION DES PERSONNES HANDICAPEES

La COTOREP n'existe plus et se nomme à présent MDPH (Maison Départementale du Handicap) 2, rue Victor Hugo 17000 LA ROCHELLE Tél : 05.46.07.80.00.

Les imprimés aussi ont changé et ne sont plus disponibles aux CCAS des communes, mais à la (DTAS), Délégation territoriale d'action sociale de Rochefort 28, rue Chanzy (qui pourront vous les envoyer sur demande) Tél : 05.46.87.27.57.

Cependant, nous attirons votre attention sur le fait que tous ces changements ont augmenté le délai d'examen des dossiers (qui est de six à huit mois).

## CANICULE 2008

En cas de fortes chaleurs, il est recommandé aux personnes âgées et ou handicapées de s'inscrire sur le registre canicule qui se trouve à la Mairie Tél 05.46.84.00.35. Afin, que le plan sanitaire soit mis en place.

## ASSISTANTES MATERNELLES ET CRECHE

Les parents qui sont à la recherche d'une nounou pour faire garder leurs chers bambins, peuvent retirer en Mairie la liste des assistantes maternelles qui sont à leurs dispositions sur la commune.

Les parents peuvent aussi faire garder leurs petits jusqu'à l'âge de 6 ans à la crèche halte garderie, aux salons du parc à Fouras du Lundi au Vendredi de 8h à 18h30.

Un espace parents-enfants existe également près de la crèche (rue du bois vert à Fouras), pour les enfants de la naissance à 4 ans.

## INSCRIPTIONS ECOLE rentrée 2008/2009

Se feront sur rendez-vous, appeler la Directrice, Mme RAMAT, au 05.46.84.20.53.

Se munir :

- Certificat d'inscription délivré par la Mairie
- Certificat Médical d'aptitude à l'entrée à l'école (pour les enfants nés en 2005)
- Certificat de radiation pour tout enfant déjà scolarisé dans une autre école
- Livret de famille
- Carnet de santé (photocopie de vaccinations ou certificat Médical de contre indication à la vaccination du BCG)
- Dossier d'inscription rempli
- 4 photos pour les enfants de Maternelle

## CLUB INFORMATIQUE

Le club informatique est en vacances Juillet et Août, prochaine ouverture en septembre 2008

- Jours et horaires des cours

Lundi et Mercredi de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 19h30

Jeudi 18h00 à 20h00

- 10 € de cotisations à l'année
- Cours 5 € /mois payable d'avance par semestre
- Conditions particulières pour les étudiants  
Accès à l'ADSL au club pour toutes leurs recherches
- Pour les demandeurs d'emploi  
Accès libre sur tous les ordinateurs reliés à l'ADSL avec possibilité de créer son adresse au club pour d'éventuelles réponses, de télécharger celles-ci ou de les imprimer.

## BLOG DE LA COMMUNE

L'adresse du blog de St Laurent est : <http://saint-laurent.over-blog.fr/>

Adresse courriel : [saintlaurent17450@yahoo.fr](mailto:saintlaurent17450@yahoo.fr)

## INFORMATION VOIRIE

Les travaux de la réhabilitation de la rue de l'Intendance sont entrés dans leur phase terminale. Le retard pour la mise en place de la signalisation verticale et horizontale a été induit par des problèmes de logistique chez les fournisseurs et poseurs.

Cette dernière implique une matérialisation au sol pour inciter le stationnement des véhicules sur la chaussée comme l'autorise le code de la route en agglomération.

Les trottoirs sont réservés aux piétons et en aucun cas ils ne doivent être encombrés par des véhicules qui de surcroît peuvent être des voitures ventouses à longueur de journée.

Les mamans qui conduisent à pied leurs jeunes enfants à l'école maternelle ou qui utilisent une poussette, les jeunes collégiens ou lycéens qui se rendent au point de ramassage scolaire, ainsi que les pratiquants assidus de la marche à pied, remercieront les automobilistes du bon usage de la voirie.

### RAPPEL

Il est rappelé aux propriétaires de chiens et autres animaux domestiques, que ceux-ci ne doivent en aucun cas divaguer sur la voie publique. Tout contrevenant sera verbalisé.

Merci d'avance pour votre civisme.

## DECHETTERIE

Les usagers de la déchetterie de St Laurent de la Prée doivent être munis de leur carte.

Pour tous renseignements s'adresser en Mairie.

## REUNION D'INFORMATION

Mardi 7 juillet à 19h00, moyenne salle polyvalente, réunion d'information sur les nouvelles modalités du transport scolaire.

## 11 MAI 2008 LE VIDE GRENIER

C'est sous un magnifique soleil, que le traditionnel vide grenier de la pentecôte, s'est déroulé, rue des Coudrées, et le clos du moulin.

Nombreux étaient les exposants, qui ont pu mettre en valeur les nombreux trésors trouvés dans les greniers, garages et recoins oubliés de la maison...



Motivés par la chaleur tant attendue, les visiteurs, promeneurs, chineurs, sont ainsi repartis avec, pour la plupart d'entre eux, le livre, le bibelot, voire « l'affaire du siècle » en poche !



**Des chiffres :** l'édition 2008 a réuni 200 exposants.

## 3<sup>ème</sup> WEEK'ATHLON

Les 17 et 18 mai 2008 s'est déroulé la troisième édition du duathlon de la presqu'île, suivi du duathlon des bigorneaux.

Cette année une équipe municipale a représenté la commune, avec le duo de choc Carole OLIVIER et Daniel LOSTETTER. Nous espérons que cette équipe fera des émules chez les Saint Laurentais pour la prochaine édition !!



Quant à la course des bigorneaux, nous adressons nos félicitations à Andréa, qui une fois de plus, nous a donné une belle leçon de courage.



**Pensez aux enfants, cyclistes et piétons limitez votre vitesse !!! 50 km/h ou 30 km/h**

## 1<sup>ER</sup> FESTIVAL DE COUNTRY A SAINT LAURENT : UN SUCCES !

Les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin derniers, notre village a accueilli son premier festival country, organise par Eddy Deville, sosie d'Eddy Mitchel.

Plus de 3 000 visiteurs sont venus admirer les superbes voitures américaines, les trikes et les nombreuses motos, dont les défilés ont réjoui petits et grands.

Succès également pour le dîner-concert, qui a rassemblé 600 personnes.



Un grand merci aux bénévoles venus spontanément donner un énorme coup de pouce, grâce à vous, ce premier festival fût un véritable succès !!



### Samedi 14 juin : grand nettoyage !!

Comme chaque année, toutes les bonnes volontés, les petits et les grands, tous concernés par la propreté de la commune, sont venues pour participer au nettoyage, sous la houlette de l'Association des chasseurs (ACCA).

Equipés de bottes, gants, remorques, vélos ou véhicules, tous ont œuvrés afin de rendre notre commune plus propre, en ramassant tous les débris jetés çà et là, et qui polluent notre si joli village. Le CCAS remercie tout particulièrement le bénéficiaire du RMI qui s'est présenté spontanément avec ses deux enfants.

Et comme tout travail mérite récompense, casse croûte et verre de l'amitié ont clôturé cette belle matinée.



## 21 JUIN - Journée de la Fête de la musique **GALA DE DANSE « ASSOCIATION MODERN'JAZZ »**

C'est sous un soleil éblouissant que le groupe Bloc-notes de St Laurent de la Prée a donné une représentation samedi après-midi sous le préau de l'ancienne école...à l'occasion de la fête de la musique...



Fred, François, Manu, Sylvie & Jany...  
Longue vie à ce groupe ...

Suivi du Spectacle de Modern'Jazz  
dès 21 H sous le thème des 4 saisons  
et des 4 éléments...  
Une multitude de couleur, de musique  
et de rythmes différents...  
Petits et grands ont dansé avec  
plaisir devant parents et amis...



# FESTIVITES DE L'ETE ... FESTIVITES DE L'ETE

## DIMANCHE 13 JUILLET - Sardinade organisée par l'Association ROUL'BENEZZZ

Forte de ses succès de juillet 2006 et août 2007, « Roul'Benezz » récidive et vous attend dès 19h30. Ambiance festive assurée avec le groupe anglais *The Belrocks et Amélie*.

Rendez vous sous les tivolis, derrière la salle polyvalente, à partir de 19h30.

Menu Adultes : 9.50 € - Menu enfant : 6 €

Le repas sera suivi d'un feu d'artifice, et d'un bal populaire, venez nombreux !!

## LUNDI 14 JUILLET

**15 h 00** tous les enfants de la commune sont attendus place de l'église, pour s'amuser comme des fous dans les structures gonflables, mis à leur disposition.

**17 h 00** Place de l'église traditionnel casse croûte offert par la Municipalité (leg Tessier).

## SAMEDI 2 AOÛT

Porte ouverte au Domaine du Bois de 14h00 à 17h00.

La famille Robain vous accueillera pour vous présenter la restauration de la propriété et la création de la salle de réception.

Lors de votre visite nous aurons le plaisir de vous offrir le verre de l'amitié.



## DIMANCHE 10 AOÛT

Sardinade organisée par l'association « Roul'benezz ».

Rendez vous sous les tivolis, derrière la salle polyvalente, à partir de 19h30.

Menu Adultes : 9.50 € - Menu enfant : 6 €

## VENDREDI 15 AOÛT

Concours de boules face à la salle polyvalente, organisé par l'association des Anciens Combattants.

Début des inscriptions à 8h30 - 5 € par joueur

Prime de 100 €, nombreuses coupes. 12H00 Repas champêtre - Menu : 21 €

## 26,27,28 SEPTEMBRE - 4<sup>ème</sup> édition de FEST'EN HERBE -

Festival multiculturel de St Laurent de la Prée

Programme complet du festival dans le prochain « St Laurentais »

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI

**Secrétaire de séance** : Mme TRAIN.

**Présents** : MM. LOSTETTER D., MASSE G., COCHE-DEQUEANT O., BONVALLET E., MARCHAND S., COLAS C.J., MARCHAL F., REPAIN C., OLLIVIER L., ROBAIN P., BEAUFILS C., Mmes BETAUX B., CHASSIN M., LE BRETON D., JEANNIERE G., TRAIN A., OLIVIER C.

**Absent** : M. BOUTIRON F.

Le Conseil de Développement du Pays Rochefortais (CDPR) a souhaité engager des rencontres avec l'ensemble des élus du Pays Rochefortais afin de les sensibiliser à son rôle et à son intérêt pour le Pays.

Le Conseil de Développement comprend 6 collèges :

- Elus
- Acteurs du domaine social
- Domaine culturel
- Domaine économique
- Domaine environnement et patrimoine
- Membres associés (Pays voisins).

Les missions confiées :

- La co-élaboration de la Charte de Développement avec le Syndicat Mixte,
- Le suivi de la Charte et son évaluation avec le Syndicat Mixte,
- Le suivi, l'évaluation de la portée des actions de développement menées dans le cadre des contrats,
- La participation à l'élaboration des dossiers de contractualisation (Leader, contrat régional),
- La participation aux réflexions sur les différentes politiques locales.

### **1 - EMPRUNT VOIRIE 2008**

Monsieur LOSTETTER rappelle que pour financer les travaux de voirie, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 6.720 euros.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance de l'offre établie par Dexia Crédit Local, agissant tant pour lui-même que le cas échéant pour sa filiale Dexia MA, société régie par les articles L. 515-13 à L. 515-33 du Code monétaire et financier, et après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

## Article 1 : Principales caractéristiques du prêt

<b>Montant</b> : 6.720 € (six mille sept cent vingt euros)	<b>Durée</b> : 10 ans
<b>Objet du prêt</b> : Financer les travaux de voirie dans le cadre du Programme 2008 d'Amélioration de la voirie communale.	
<b>CONDITIONS FINANCIERES</b>	
- <b>Taux fixe</b> : 4,54 %	
- <b>Périodicité</b> : semestrielle	
- <b>Mode d'amortissement</b> : échéances constantes	
- <b>Versement</b> : jusqu'au 30 septembre 2008	

## Article 2 : Etendue des pouvoirs du signataire

Monsieur Raymond MINIER, Maire, est autorisé à signer le contrat de prêt et est habilité à procéder ultérieurement sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat, et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

## 2 - DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DÉFENSE

Monsieur MINIER, Maire, rappelle la circulaire du 26 octobre 2001 qui a mis en place un réseau de correspondants défense dans chaque commune, destiné à développer le lien Armée-Nation.

En conséquence, le Conseil Municipal doit désigner un correspondant défense pour représenter la commune.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de nommer Monsieur Christian REPAIN, correspondant défense.

## 3 - VENTE FOSSÉ/BBI FONCIER

Monsieur le Maire informe les Conseillers Municipaux que dans le cadre du lotissement de BBI Foncier, la commune s'est engagée à vendre à la dite société un fossé cadastré ZL 265.

Les eaux canalisées dans ce fossé seront détournées vers une noue créée le long du lotissement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer tous documents afférents à cette vente.

#### **4 - AUGMENTATION DES TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE**

Monsieur le Maire fait savoir aux Conseillers Municipaux que les tarifs de la salle polyvalente n'ont pas été augmentés depuis 2002 lors du passage à l'euro.

Après délibération et à l'unanimité, les tarifs suivants sont adoptés à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008.

	Pour les particuliers		Pour les associations	
	Saint-Laurentais	Hors commune	Saint-Laurentaises	Hors commune
Grande salle-24H Sans cuisine	70 €	290 €	Gratuit	200 €
Grande salle-24H avec cuisine	120 €	420 €	60 €	250 €
Grande salle-48H avec cuisine	195 €	510 €	100 €	330 €
Moyenne salle moins de 35 pers 1 journée (Repas froid uniquement)	60 €	135 €	Gratuit	125 €

**CAUTION** : 455 € (si dégâts matériels) + 150 € (si ménage non effectué)

#### **5 - ACHAT PARCELLE BÂTIE DANS ZONE ARTISANALE**

Monsieur le Maire expose aux Conseillers Municipaux que la parcelle bâtie cadastrée section ZL n°286, d'une superficie de 1898 m<sup>2</sup> sur laquelle sont construits des ateliers est à vendre. Ce terrain est situé dans la zone artisanale de la commune.

Le Conseil Municipal, par 18 pour et 1 abstention,

Vu l'article L 1111-1 du Code Général de la propriété des personnes publiques, qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier ;

Vu l'estimation du bien réalisée par le service des Domaines ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire :

- Autorise ce dernier à inscrire cette opération au budget sous le n°20081 en dépense article 2115 et en recettes au 1641 (les annuités seront entièrement compensées par la location des ateliers).
- Lui donne tous pouvoirs pour la signature des documents nécessaires à cette acquisition.

## 6 - IMDEMNITES DES EMPLOYES

Monsieur le Maire fait savoir aux Conseillers Municipaux que le Trésorier de Rochefort et Banlieue demande une délibération récapitulative des indemnités versées aux employés.

Ces indemnités sont les suivantes :

- Indemnité d'administration et de technicité (I.A.T.),
- Indemnité d'exercice des missions des préfectures (I.E.M.P.)
- Indemnités forfaitaire pour travaux supplémentaires (I.F.T.S.).

Monsieur le Maire propose une augmentation des I.E.M.P. et I.F.T.S., à savoir :

- la base de chaque I.E.M.P. est multipliée par 1,5,
- la base de l'I.F.T.S. est multipliée par 4.

Les montants des I.A.T., I.E.M.P. et I.F.T.S. seront indexés sur la valeur du point fonction publique.

Après discussion, adoption par 10 voix pour et 9 abstentions à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008.  
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

### LA VOIX SAINT LAURENTAISE

Chaque édition vous donnera la possibilité de parler de votre village, anecdotes, conseils, vos idées seront les bienvenues. C'est l'occasion de se connaître, et de mieux vivre ensemble à Saint Laurent de la Prée. Cette page est à vous !

La première lectrice qui a souhaité parler de son village, se prénomme Valérie, son dynamisme et sa gentillesse ne laisse pas indifférent, vous la reconnaîtrez sûrement, merci Valérie pour cet article, qui nous l'espérons fera sans aucun doute chaud au cœur de tous les habitants !

*« Dix ans maintenant que nous sommes arrivés à St Laurent de la Prée. Les premières années furent difficiles. Ex-Deux-Sévriens, les Charentais nous semblaient si loin ! Petit à petit, nous nous sommes intégrés dans différents projets et surtout la rentrée scolaire nous rapprocha des Saint Laurentais. Les bavardages interminables à la sortie de l'école, les pauses café ...*

*Chaque année, des manifestations sont organisées et nous rapprochent, activités culturelles, sportives ou autres. Bref, un petit village où il fait bon vivre. Après 10 ans, nous sommes devenus Charentais, et de ce fait « Saint Laurentais » intégrés !! »*

*Valérie*